Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20261012-2026_08_02-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Lanvénégen

N° 2026-08-02

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/10/2026

L'an deux mille vingt-six le 12 octobre 2026 à 20 heures 00, le conseil municipal de la Commune de LANVÉNÉGEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monique LE CREN, Maire.
Date de convocation 7 octobre 2026

Présents : MMES Monique LE CREN ; Annie LE GOFF ; Stéphanie KERMARREC ; Sabrina CROISSANT ; Josette LAMANDÉ ; Sophie PERSONNE ;
M. Christophe COMBEAU ; Michel DEBEIR ; Loïc POULHALEC ; Rolland ARMAND ; Romain PERRON ; PERCEOIS Gaëtan, DENHEZ Adrien,
Absents ayant donnés pouvoir : Mme Isabelle THÉON donne pouvoir Mme Monique LE CREN
Absent non excusé : Mme Catherine COLLIN

Le quorum est atteint. Ouverture de la séance à :20h11

Secrétaire : Stéphanie KERMARREC

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

FINANCE – DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire explique qu'une **décision modificative** est nécessaire pour ajuster le budget principal d'être en adéquation avec les préconisations de la trésorerie de PONTIVY.

Investissement Dépense					
Ouverture de crédits			Réduction de crédits		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13918 - des tiers	1 880,47€	**23- Immobilisations en cours**	2313 Constructions	1 880,47
TOTAL		1 880,47€€	TOTAL		1 880,47€

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de :
- ADOPTER la décision modificative présentée.

Pour extrait certifié conforme,
Le 06 août 2026
Le Maire,
Monique LE CREN

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20261012-2026_08_02-DE

